



Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 85 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 13 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 3
--	---	--

Date de convocation : 19 mars 2024

Vote(s) pour : 98
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 25 mars 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n° 2024-03-25-CM-5.2 :

Désignation de représentants de l'Eurométropole de Metz au Syndicat Mixte du SCoTAM.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 7 septembre 2020 relative à la désignation de Madame Marina VERRONNEAU en qualité de représentante titulaire de Metz Métropole au Syndicat Mixte du SCoTAM,
CONSIDERANT que Madame Marina VERRONNEAU a démissionné de ses fonctions de Conseillère métropolitaine,

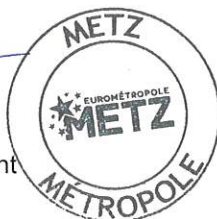
DECIDE de désigner :

- Monsieur Denis MARCHETTI en qualité de représentant titulaire de Metz Métropole au Syndicat Mixte du SCoTAM, en remplacement de Madame Marina VERRONNEAU,
- Madame Charlotte PICARD en qualité de représentante suppléante de Metz Métropole au Syndicat Mixte du SCoTAM, en remplacement de Monsieur Denis MARCHETTI.

Metz, le 26 mars 2024

Le Secrétaire de séance


Nicolas KARMANN
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20240325-2024-03-DC5-2-DE

Numéro de l'acte : 2024-03-DC5-2
Date de décision : lundi 25 mars 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation de représentants de l'Eurométropole de Metz au Syndicat Mixte du SCoTAM
Classification : 5.3 - Désignation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 27/03/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240325-2024-03-DC5-2-DE
Document principal : 99_DE-5-2.pdf

Historique :

26/03/24 14:42	En cours de création	
26/03/24 14:43	En préparation	Catherine DELLES
27/03/24 09:17	Reçu	Catherine DELLES
27/03/24 09:20	En cours de transmission	
27/03/24 09:22	Transmis en Préfecture	
27/03/24 09:35	Accusé de réception reçu	